

Sara Darley-Reygner est nommée adjointe auprès du chef du service des concentrations

Publié le 16 septembre 2019

Sara Darley-Reygner est nommée adjointe auprès du chef de service des concentrations Etienne Chantrel.

Elle succède à Lauriane Lépine-Sarandi, devenue rapporteure générale adjointe de l'Autorité le 1er septembre dernier. Elle assurera ses fonctions aux côtés de Jérôme Vidal, également adjoint au chef de service des concentrations

Titulaire d'un master d'études juridiques européennes (LLM), obtenu au Collège d'Europe de Bruges, et de l'agrégation d'économie et gestion dans le cadre de la formation délivrée par l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (Rennes), Sara Darley-Reygner intègre l'Autorité de la concurrence en février 2011, en qualité de rapporteure. Elle a travaillé à l'instruction de dossiers contentieux tels que ceux relatifs au cartel des lessives et aux ententes dans les secteurs des produits d'hygiène et d'entretien. En 2016, elle rejoint le service des concentrations où elle a notamment travaillé sur plusieurs dossiers importants dans le secteur audiovisuel comme le réexamen des engagements pris par Canal + lors des rachats de TPS et Direct 8 ou la création de l'entreprise commune Salto par TF1, M6 et France Télévisions. Elle a également instruit l'acquisition d'Agripole par Cofigeo (plats cuisinés).

Elle fut parallèlement chargée d'enseignement en droit de la concurrence à la Skema Business School de Lille et à l'Institut d'Études politiques de Paris.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)